

■ Cadre général aux 4 appels à participation



Cap Digital lance 4 appels à participation destinés aux entreprises, laboratoires et écoles, aux collectivités de la région Ile-de-France et plus largement aux créateurs, artistes, et acteurs institutionnels ou associatifs internationaux.

Du vendredi 17 juin au dimanche 26 juin 2011 se tiendra la seconde édition de Futur en Seine, le festival de la vie et de la création numérique à Paris et en région Ile de France. Cette biennale créée en 2009 par le pôle de compétitivité Cap Digital est soutenue par la Région Ile-de-France et la Ville de Paris. Comme en 2009, l'édition 2011 se tiendra sur plusieurs sites. Elle est construite autour de cinq grandes thématiques innovantes basées sur le numérique : le Futur de la vie, le Futur de la ville, le Futur de la musique et de l'image, le Futur de la création, le Futur des communications.

Financement : ces appels sont basés sur une offre de visibilité et ne comprennent pas de dispositif de financement. Les organisateurs s'engagent à la mise en place et l'aménagement d'un espace adapté, permettant d'accueillir un large public et la signalétique de Futur en Seine.

Sélection : un jury spécialisé réalisera la sélection parmi toutes les propositions soumises, et dans la limite des espaces disponibles.

Calendrier :

- ▶ Les participants pourront poser les questions qu'ils jugeront utiles jusqu'au 16 décembre 2010.
- ▶ Une liste de réponses collectives sera publiée sur le site www.futur-en-seine.fr, le 6 janvier 2011.
- ▶ La date de clôture de l'appel est **le 21 janvier 2011 à 12H00 heure de Paris (GMT+1)**.

Communication : les participations retenues seront intégrées au programme de Futur en Seine 2011 et à la stratégie de communication associée. Les participants s'engagent à fournir 3 photos HD libres de droits en cas de sélection.

Informations et formulaire de participation : une page spécifique (http://www.futur-en-seine.fr/fens_2011/aap/) est dédiée à l'appel sur le site www.futur-en-seine.fr. Elle est accessible depuis la page d'accueil du site. Elle permettra de télécharger le formulaire de participation. Les formulaires remplis devront être dressés à call-for-proposals@futur-en-seine.fr.

Cap Digital ne pourra être tenu responsable de l'annulation partielle ou totale de la manifestation en cas d'événement imprévu.



■ Appel « PROJETS DE RECHERCHE ET PROTOTYPES RÉALISÉS »



OBJECTIFS : Les objectifs de cet appel à participation pour la présentation de projets de recherche sont :

- ▶ Apporter de la visibilité aux innovations et travaux de recherche des secteurs du numérique en les faisant partager au grand public et aux acteurs professionnels et académiques.
- ▶ Rechercher des résultats en rupture avec les technologies ou usages existants.

PERIMETRE : l'objectif premier est la présentation des résultats de projet de R&D terminés touchant tous les secteurs liés au numérique et plus particulièrement aux 5 thématiques de Futur en Seine 2011 : le Futur de la vie, le Futur de la ville, le Futur de la musique et de l'image, le Futur de la création, le Futur des communications. L'objectif secondaire est la démonstration grandeur réelle et l'expérimentation par des utilisateurs finaux, avant industrialisation.

PARTICIPANTS : cet appel est destiné aux entreprises, établissements d'enseignement et laboratoires de recherche. Les participants à l'appel sont invités à proposer les résultats de leurs travaux de recherche, qu'ils soient issus de projets labellisés par un pôle de compétitivité ou non.

TYPE DE PROJET : le projet de recherche doit avoir produit des résultats concrets, compréhensibles par le grand public et être terminé ou en phase de finalisation à la date de soumission.

La présentation au public de ces résultats doit être réalisée soit :

- ▶ sur une base associant informatique, interface, écran : manipulation d'une application numérique, présentation des fonctionnalités logicielles,
- ▶ à travers un film de présentation du projet,
- ▶ à travers la présentation d'un résultat physique opérationnel : robot, prototype, IHM, ...

Cette présentation sur l'espace d'exposition ne peut être limitée à un poster.

Les projets sélectionnés bénéficient d'un espace dans le cadre de la manifestation Futur en Seine 2011. Les participants retenus s'engagent à la présence d'au moins une personne pour présenter les résultats du projet de recherche pendant la durée de l'exposition. Les participants fournissent et installent l'ensemble de leur matériel.

L'organisation de Futur en Seine mettra à disposition une surface d'exposition, le mobilier d'accueil et les alimentations électriques. Les exposants assureront le financement de leurs déplacements, de leurs matériels, de son transport, de son installation, et de ses assurances responsabilité civile et contre le vol.

DOSSIER : un dossier de dépôt sera rempli suivant le modèle du formulaire mis à disposition sur le site de Futur en Seine à compter de la mi décembre. Il comprendra :

- ▶ Le nom du projet de recherche, des chercheurs associés, de leurs entreprises et/ou laboratoires, les dates de lancement du projet et de la revue finale de projet, ainsi que le montant du budget intégrant le soutien public et l'effort financier des entreprises et laboratoires. Les noms des cofinanceurs et des guichets. Les participants à l'appel préciseront qu'ils sont bien les auteurs ou coauteurs des travaux de recherche et qu'ils disposent des droits de présentation.
- ▶ Un résumé sur 1 page du projet avec une photo ou un schéma fonctionnel. Le texte intégrera les objectifs initiaux, les résultats obtenus, les perspectives à court et moyen termes, ...
- ▶ La liste des éventuelles publications scientifiques déjà réalisées, et articles en ligne ou imprimés. Le matériel de communication : site web, les noms des manifestations, dates et lieux des premières présentations.
- ▶ Une biographie du ou des porteurs de projet en 1500 signes maximum, intégrant caractères et espaces.
- ▶ Le mobilier nécessaire à la présentation et l'accueil de l'équipe : table, chaise, puissance électrique nécessaire et nombre de prises électriques fournies par Futur en Seine ; la surface de l'espace nécessaire, ainsi que la liste des matériels que le participant envisage de mettre sur le site ; en cas d'installation sonore, le niveau du volume et les caractéristiques de l'environnement sonore (mono, stéréo, son immersif). Les participants fournissent les équipements de présentation.
- ▶ Une attestation d'assurance responsabilité civile de l'exposant.

EVALUATION, SELECTION ET JURY : toutes les propositions complètes seront analysées puis présentées à un comité de sélection composé de personnalités de référence dans le numérique. Les dossiers incomplets ou ne traitant pas de projets de recherche liés au numérique ne seront pas présentés au jury. L'organisation du processus de sélection des propositions est du ressort du commissariat général de Futur en Seine 2011. Une convention formalisera les modalités de partenariat.

■ Appel « MANIFESTATIONS PARTENAIRES EN ILE-DE-FRANCE »



OBJECTIFS : Les objectifs de cet appel destinés aux manifestations partenaires sont :

- ▶ Participer à la seconde édition de Futur en Seine, festival de la vie et de la création numérique en Ile-de-France, dont le but est de devenir un Meta festival (festival des festivals) ainsi qu'une grande fête populaire autour du thème du numérique.
- ▶ Apporter un échange de visibilité aux manifestations partenaires qui préparent un évènement autour du numérique, en région Ile-de-France, sur la période de Futur en Seine.
- ▶ Intégrer l'offre de programmation la plus large possible et bénéficier d'un effort de communication mutualisé (600 articles de presse + 1H20 de télévision en 2009).

PERIMETRE : Les propositions de manifestation doivent être destinées à un ou plusieurs des publics identifiés : grand public, jeunes, professionnel ou académique.

Elles doivent être ciblées sur les outils de création, la diffusion, les réseaux sociaux, l'expérimentation, les conférences, les festivals, l'exposition, la découverte de nouveaux usages ou de grands évènements festifs liées aux créations et contenus numériques, notamment les grandes projections urbaines.

La programmation de Futur en Seine 2009 comprenait 41 sites et 300 évènements. Tous les évènements destinés au grand public et aux scolaires étaient gratuits, et les évènements professionnels majoritairement étaient en parti gratuits. En 2011 cette philosophie sera reconduite dans le respect des accords qui seront établis avec les partenaires.

PARTICIPANTS : cet appel est destiné à des manifestations qui seront portées par des sociétés commerciales ou des acteurs institutionnels comme les espaces culturels, les musées, les collectivités, des établissements d'enseignement ou de recherche, des associations, qui en assurent la maîtrise d'œuvre.

Les propositions peuvent être une nouvelle programmation, ou la prochaine édition d'une manifestation existante. Les manifestations partenaires en 2009 font partie également de cet appel.

TYPE D'ÉVÈNEMENTS : ces manifestations toucheront un ou plusieurs des secteurs numériques et plus particulièrement sur les 5 thématiques de Futur en Seine 2011 : le Futur de la vie, le Futur de la ville, le Futur de la musique et de l'image, le Futur de la création, le Futur des communications.

DOSSIER : un dossier de dépôt sera rempli suivant le modèle de formulaire mis à disposition sur le site Futur en Seine à compter de la mi décembre. Il comprendra :

- ▶ Le nom de la manifestation, de la structure organisatrice de l'évènement, du lieu et des dates de l'évènement ainsi que la fréquentation attendue.
- ▶ Un résumé sur 1 page présentant la manifestation. Le texte intégrera l'équipe d'organisation, les objectifs des organisateurs ainsi que les liens possibles avec les thèmes de Futur en Seine 2011. Information sur les publics cibles ainsi que le caractère gratuit ou payant de l'évènement.
- ▶ Le budget prévisionnel Recettes / Dépenses de la manifestation, et les différents financements publics de la manifestation acquis ou demandés.
- ▶ En cas de manifestation déjà existante, présentation sur 1 page du bilan de la précédente édition.
- ▶ Les supports de communication envisagés.
- ▶ Un texte de présentation des synergies attendues dans le cadre d'un partenariat avec Futur en Seine.

EVALUATION ET SELECTION : toutes les propositions complètes seront analysées puis présentées lors d'un comité de pilotage de Futur en Seine pour avis sur la sélection des manifestations partenaires en février 2011. Les dossiers incomplets ou ne traitant pas de sujets liés au numérique ne seront pas présentés. L'organisation du processus de sélection des propositions est du ressort du commissariat général de Futur en Seine 2011. Une convention formalisera les modalités de partenariat.



OBJECTIFS : Les objectifs de cet appel à participation pour la présentation d'œuvres et de contenus numériques sont :

- ▶ Apporter de la visibilité aux Artistes créateurs d'œuvres numériques tant pour les créations individuelles que collectives.
- ▶ Développer la culture des arts numériques et mettre à disposition du public les dernières démarches artistiques. Un effort particulier sera fait à destination des publics familiaux et scolaires. Une action de médiation aura pour objectif la démocratisation de l'accès aux arts numériques auprès du plus grand nombre.
- ▶ Rechercher et mettre en avant les œuvres en rupture avec les technologies ou usages existants, comme par exemple l'usage des nanotechnologies par les artistes.

PERIMETRE : Futur en Seine souhaite couvrir la multiplicité des démarches de création artistiques utilisant le numérique tant dans la phase de création que dans la mise en œuvre de la présentation de l'œuvre.

Sont attendus les installations d'art numérique et les courts métrages de création utilisant largement le numérique.

Les organisateurs ont retenu « le Futur de la création » comme un de ses cinq grands thèmes de cette édition, pour lequel un cycle de conférence sera développé.

PARTICIPANTS : cet appel est destiné aux Artistes créateurs d'œuvres numériques ; Designers et Architectes ; Sculpteurs de lumière ou Compositeurs d'œuvres musicales innovantes ; Réalisateur et Producteurs ; et plus largement aux personnes et collectifs portants des innovations sur les contenus et outils liés aux thèmes de Futur en Seine, par la présentation de leurs œuvres.

PRESENTATION : cet appel à participation concerne des œuvres déjà financées et réalisées pouvant être exposées dans un espace collectif. Des propositions d'œuvres groupées pourront être faites en relation avec un site d'exposition avec lequel les artistes auront développé un partenariat.

Les projets sélectionnés bénéficient d'un espace dans le cadre de la manifestation Futur en Seine 2011.

La présence au minimum de l'artiste ou d'un membre de son équipe projet est demandée sur l'espace d'exposition. L'organisation de Futur en Seine mettra à sa disposition une surface d'exposition, du mobilier d'accueil et les alimentations électriques. Les exposants assureront le financement de leurs déplacements, de leurs matériels, de son transport, de son installation, et de ses assurances responsabilité civile et contre le vol.

DOSSIER : un dossier de dépôt sera rempli suivant le modèle de formulaire mis à disposition sur le site Futur en Seine à compter de la mi décembre. Il comprendra :

- ▶ Le nom de l'œuvre, de l'artiste ou du collectif, la date de la signature de l'œuvre, ainsi que le montant du budget intégrant l'éventuel soutien public. Le ou les participants à l'appel préciseront qu'ils sont bien les auteurs ou coauteurs de l'œuvre et qu'ils disposent des droits de présentation.
- ▶ Une présentation sur 1 page de l'œuvre avec une photo et un schéma d'installation si nécessaire.
- ▶ Le matériel de communication : site web, les noms des manifestations, dates et lieux des éventuelles premières présentations.
- ▶ Une biographie de l'artiste ou du collectif en 1500 signes maximum, intégrant tous les caractères et espaces.
- ▶ Le mobilier nécessaire à la présentation de l'œuvre et l'accueil sur l'espace : table, chaise, puissance électrique nécessaire et le nombre de prises électriques à fournir par Futur en Seine. La surface de l'espace nécessaire, ainsi que la liste des matériels que le participant envisage de mettre sur le site. En cas d'installation sonore, le niveau du volume et les caractéristiques de l'environnement sonore (mono, stéréo, son immersif). Les participants fournissent les équipements de présentation.

EVALUATION, SELECTION ET JURY : toutes les propositions complètes seront analysées puis présentées à un comité de sélection composé de personnalité de référence. Les dossiers incomplets ou ne proposant pas une œuvre ou un contenu numérique ne seront pas présentés au jury. L'organisation du processus de sélection des propositions est du ressort du commissariat général de Futur en Seine 2011. Une convention formalisera les modalités de partenariat.



■ Appel « VILLAGE INTERNATIONAL » au Village des Innovations»



OBJECTIFS : Pour cette seconde édition, Futur en Seine lance un appel à participation destiné à des groupements internationaux : pays, régions, villes, associations nationales. Ces groupements fédèrent des entreprises, des établissements d'enseignement, des universités, des laboratoires de recherche, dans le but de constituer une proposition de stand collectif présentant des dispositifs numériques innovants.

Futur en Seine, le festival de la vie et de la création numérique, souhaite inviter plusieurs groupements internationaux à exposer leurs projets numériques les plus innovants au sein du village de l'innovation. Ces expérimentations seront présentées et testées auprès du grand public lors des 2 weekends en accès gratuit. La semaine sera orientée dans des échanges avec les acteurs professionnels et académiques.

PERIMETRE : La proposition du groupement s'inscrit dans la logique du Village afin de présenter 4 à 10 prototypes, dispositifs, logiciels ou contenus innovants.

Le village des innovations accueillera nombre de prototypes et les résultats de projets innovants touchant tous les secteurs liés au numérique et plus particulièrement sur les 5 thématiques de Futur en Seine 2011 : le Futur de la vie, le Futur de la ville, le Futur de la musique et de l'image, le Futur de la création, le Futur des communications.

Futur en Seine 2011 se veut le lieu de la démonstration grandeur réelle et de l'expérimentation avec de vrais utilisateurs, avant industrialisation. La préférence doit être donnée aux travaux innovants présentant des résultats en rupture avec les technologies ou usages existants.

PARTICIPANTS : C'et appel est destiné aux groupements d'entreprises, d'établissement d'enseignement et de laboratoires de recherche, aux villes . L'organisation de Futur en Seine souhaite avoir un interlocuteur unique par pays pour les réponses à cet appel. Le porteur du groupement doit fédérer de 4 à 10 exposants. L'organisation de Futur en Seine mettra à sa disposition une surface d'exposition, du mobilier et les alimentations électriques. Les exposants et le porteur du groupement assureront le financement de leurs déplacements (avion, hôtel, frais divers), de leurs matériels, de son transport, de son installation et et de ses assurances responsabilité civile et contre le vol. Le groupement peut rechercher un financement complémentaire auprès de ses institutions.

TYPE DE CONTENU EXPOSE : Futur en Seine souhaite privilégier des prototypes, des logiciels, des contenus, numériques innovants. Le porteur du groupement à toute latitude pour constituer un groupe diversifié et si possible avec des technologies de rupture. Les projets de recherche doivent avoir produit des résultats concrets, compréhensibles par le grand public et être terminés ou en phase de finalisation à la date de soumission : robot, prototype, nouveaux IHM, contenus ... La présence au minimum d'un membre par projet ou contenu sur l'espace d'exposition est demandé sur toute la durée de l'exposition.

DOSSIER : un dossier de soumission sera rempli suivant le modèle de formulaire mis à disposition sur le site Futur en Seine à compter de la mi décembre. Il comprendra :

- ▶ Le nom et les coordonnées du porteur du groupement. Une fiche de présentation des premiers prototypes ou contenus identifiés. Les organisateurs de Futur en Seine comprennent que le porteur peut ne pas avoir la totalité des informations à la date du dépôt. Toutefois le dimensionnement du nombre d'exposant est à indiquer. Le porteur s'assurera que les exposants sont bien les auteurs ou coauteurs des travaux de recherche et qu'ils disposent des droits de présentation.
- ▶ Un texte de présentation de la vision de l'espace de présentation.
- ▶ Le mobilier nécessaire à la présentation et l'accueil de l'équipe : table, chaise, puissance électrique nécessaire et nombre de prises électriques, fournis par Futur en Seine. La surface de l'espace nécessaire souhaité, sous réserve des surfaces disponibles.
- ▶ Attestation Assurance Responsabilité Civile.

EVALUATION ET SELECTION : Toutes les propositions complètes seront analysées puis présentées lors d'un comité de pilotage de Futur en Seine pour avis sur la sélection des manifestations partenaires en février 2011. Les dossiers incomplets ou ne traitant pas de sujets liés au numérique ne seront pas présentés. L'organisation du processus de sélection des propositions est du ressort du commissariat général de Futur en Seine 2011.



FUTUR EN SEINE

L'EQUIPE

Stéphane Distinguin,
Président de Futur en Seine 2011
et Vice-Président de Cap Digital

Andrew Bullen,
Vice-Président international de Futur en Seine 2011

Stéphane Singier,
Commissaire général de Futur en Seine 2011

Gaëlle Couraud,
Directrice communication de Futur en Seine 2011
et de Cap Digital

Juliette Donadieu,
Coordinatrice de production de Futur en Seine 2011

Contact

info@futur-en-seine.fr
01 40 41 11 60
www.futur-en-seine.fr